

Publi-supplément

Liaisons sociales

magazine



60

CABINETS SE
PRÉSENTENT

Le meilleur du Droit Social

► *Bien choisir son cabinet conseil*

— ÉDITION 2021 —

Vivien & Associés

Expertise et partenariat : la clé du succès



■ Joëlle Hannelais

Plébiscité pour sa réactivité, son pragmatisme et la pertinence de ses réponses, le département de Droit social des affaires de Vivien & Associés, dirigé par Joëlle Hannelais et Marie-Émilie Rousseau-Brunel, associées, couvre tous les domaines du droit social et vient, en complément des activités déployées pour ses propres clients, en support du département Corporate pour toutes les opérations transactionnelles.

Sa connaissance approfondie de la culture d'entreprise couplée à une forte ouverture sur l'international fait la signature de ce cabinet d'affaires qui compte aujourd'hui une trentaine d'avocats. Joëlle Hannelais et Marie-Émilie Rousseau-Brunel reviennent sur ces spécificités qui marquent leur différence.

Avec quel type de clients travaillez-vous ?

La taille de notre cabinet et la structuration de notre équipe (2 associées et 4 collaborateurs de niveaux d'expérience différents) permet de répondre à tous types de clients, du groupe international coté à la start-up en passant par les ETI et les associations. Nos clients interviennent dans des secteurs très variés, que ce soit des prestataires de services, des industriels dans le domaine des technologies de pointe, des sous-traitants de l'industrie automobile, des start-ups du numérique, des acteurs de l'économie sociale et solidaire ou encore des sociétés du service public. Nous avons toujours eu la volonté de diversifier notre clientèle car cela permet à l'équipe de se confronter à des univers économiques variés et de se familiariser avec leurs spécificités et problématiques juridiques propres.



■ Marie-Émilie Rousseau-Brunel

Cette diversité de clientèle et de sujets traités nous permet de gagner en expertise et en capacité d'adaptation.

Concrètement, comment se traduit la capacité d'adaptation que vous revendiquez ?

Cette capacité se traduit par la souplesse de notre mode de fonctionnement et la très grande fluidité de l'information au sein de l'équipe, gage d'efficacité pour nos clients, ainsi que par un mode de facturation adapté à leurs attentes. Contrairement à d'autres cabinets, chaque associé peut librement fixer les modes d'intervention et de facturation qu'il estime le mieux correspondre aux besoins de ses clients. Nous sommes très facilement joignables et nous insistons auprès de l'équipe pour que chaque client soit notifié rapidement de la bonne réception de sa demande et surtout du délai de traitement au regard de l'urgence. Dans le monde actuel, les exigences de la clientèle en termes de délais de traitement sont très fortes et nos clients nous témoignent régulièrement leur satisfaction pour la réactivité avec laquelle nous avons solutionné leurs problèmes. Notre souplesse d'organisation alliée à la proximité de nos relations avec des clients que nous connaissons pour la plupart depuis des années a été très efficace et appréciée au plus fort de la crise sanitaire liée au Covid-19. Nos interlocuteurs ont apprécié de pouvoir nous joindre en permanence sur nos téléphones portables ou de pouvoir échanger par visioconférence dans une période de grande incertitude juridique mais également sociale et sociétale. Ce contact régulier et facile avec leur avocat leur a permis de prendre des mesures rapides en toute confiance.

« Nos expériences sur des dossiers internationaux et nos échanges réguliers avec des cabinets à l'étranger sont des atouts dans notre offre de service. »

En quoi votre forte culture internationale est-elle un atout pour vos clients ?

Parce que nos clients étrangers installés en France sous forme de filiale ou de succursale n'ont pas nécessairement de compétence RH locale et préfèrent disposer, à leurs côtés, d'experts en capacité de comprendre et de répondre à leurs attentes. Pour ces clients, nous sommes en quelque sorte un partenaire RH extérieur leur apportant des réponses juridiques claires et pragmatiques, face à leurs questionnements sur le droit social français. Notre habitude de travailler à l'international et nos connexions avec des cabinets spécialisés à l'étranger nous permettent également d'être réactifs lorsque nos clients étrangers ou français sont confrontés à une problématique impliquant un élément d'extranéité. Nos expériences sur des dossiers internationaux et nos échanges réguliers avec des cabinets à l'étranger sont des atouts dans notre offre de service.

Quels sont vos ambitions et les projets d'avenir du cabinet ?

Notre cabinet vient d'ouvrir en octobre 2020 un nouveau bureau à Bordeaux, dirigé par Jean Reynaud, nouvel associé au sein du département Corporate. Cette arrivée illustre la stratégie de croissance active de notre cabinet. Bordeaux représente une nouvelle étape dans notre développement et un premier pas vers le développement plus local de nos activités, pour répondre à un besoin exprimé par certains clients industriels implantés en régions qui apprécient de nous avoir au plus près de leurs opérations et des juridictions devant lesquelles ils peuvent être amenés à se présenter.

VIVIEN & ASSOCIÉS

CONTACT

3 rue de Montessuy - 75007 Paris
Tél. + 33 (0)1 45 02 39 50
marie-emilie.rousseau-brunel@va-fr.com
joelle.hannelais@va-fr.com
www.va-fr.com